

Concours création T-shirt 2010



Le but est de créer le prochain T-shirt qui symbolisera le site envoiedugros.fr et sa communauté.

Le vainqueur verra son œuvre produite et proposée à la vente dans la boutique du site. Il sera également crédité comme l'auteur du dit T-shirt et gagnera de nombreux lots.

Thème :

Créer le nouveau dessin qui figurera sur le prochain T-shirt de la communauté envoie du gros. Ce T-shirt doit représenter l'esprit du site. A vous de voir comment vous percevez cette image et allez la retranscrire.

Qui peut jouer ?

Tout le monde. Pas besoin d'être graphiste car vous pouvez gagner en trouvant LA bonne idée, même si la réalisation n'est pas parfaite.

Ainsi, une bonne idée mal réalisée aura autant de chances de gagner qu'une idée banale super bien traitée. En contrepartie de cette tolérance, nous nous permettrons de faire retravailler les idées non graphiquement abouties par un graphiste, sous réserve de l'accord de l'auteur bien évidemment.

Les points à respecter :

- La création doit être originale et l'auteur s'engagera à détenir l'ensemble des droits et autorisations éventuelles. Les parodies de logo ou marques sont interdites.
- Format vectoriel très fortement recommandé (pour les graphistes)
- 4 couleurs maximum **sans dégradés, donc pas de photos non plus...** En règle générale, moins il y a de couleurs mieux c'est! Il s'agit vraiment du point technique le plus important qui détermine la faisabilité du projet. On ne pourra pas faire gagner un projet irréalisable!
- La sérigraphie ne pourra se faire que sur la face avant ou arrière du T-shirt (pas sur les manches, ni sur les bords perdus ou les coutures).
- Vous pouvez soumettre autant de créations que vous le souhaitez.



TSL OUTDOOR

Les lots à gagner :

Le grand gagnant sera récompensé par :

- Une paire de raquette TSL d'une valeur de 100€
- Un paret de Manigod fabriqué par René Fillion en personne
- Une paire de lunettes MILF (Made In La France)
- Une meule de raclette Brézain (6kg)
- Son demi-poids en bière du Mont-Blanc
- 3 exemplaires du T-shirt vainqueur
- Un DVD de ski "Avalanche d'Images"
- Un forfait de ski journée à Merdassier



Le 2^{ème} et 3^{ème} du concours seront récompensés par :

- Un DVD de ski "Avalanche d'Images"
- Un T-shirt Envoie du Gros
- Un forfait de ski journée à Merdassier



Dates à retenir :

- **5 novembre 2009** : à partir de cette date, vous pourrez envoyer vos créations sur la boîte mail de l'association Envoie du Gros (envoiedugros@free.fr). Elles seront archivées mais ne seront pas visibles par les visiteurs et autres participants.
- **10 janvier 2010** : fin du dépôt des créations. Elles deviennent visibles par tous et il est possible de voter pour ses 3 préférées à condition d'avoir un compte sur le forum.
- **24 janvier 2010*** : fin du vote sur le forum. Les 8 meilleures créations selon ce vote du public passent en finale. Dans les quelques jours qui suivront, c'est alors un jury composé des membres d'Envie du Gros qui rendra son verdict pour déterminer les 3 premiers, et c'est ce classement, et uniquement ce classement, qui déterminera alors le grand gagnant, le 2^{ème} et le 3^{ème} du concours.
- **5 février 2010** : soirée Envoie du Gros à la boîte discothèque "Le Bull" à Annecy pour la remise des prix et la présentation du nouveau T-shirt.

Et ensuite, que se passe-t-il ?

Si vous êtes l'heureux gagnant, nous vous faisons parvenir un contrat de cession des droits de reproduction de votre œuvre. Vous devrez nous retourner en double exemplaire ce document dûment complété, et nous faire parvenir votre fichier au meilleur format.

S'il nous prenait l'idée de vouloir sérigraphier d'autres créations en dehors du gagnant, il serait également proposé un arrangement à définir avec l'auteur.

* Ces dates sont prévisionnelles et données à titre indicatives. Elles sont susceptibles d'évoluer de quelques jours, vérifiez les mises à jour sur le site envoiedugros.fr